

## ORDRE DU JOUR

### RÉUNION ORDINAIRE MENSUELLE DE LA VILLE DE CÔTE SAINT-LUC

HÔTEL DE VILLE DE CÔTE SAINT-LUC – 5801, BOULEVARD CAVENDISH

LE LUNDI 11 MARS 2013

---

1. PÉRIODE DE QUESTIONS
2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
  - a) Réunion ordinaire du lundi 11 février 2013
  - b) Réunion spéciale du lundi 25 février 2013, à 19 h
3. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX ANTÉRIEURS
4. BILANS MENSUELS DES SERVICES
  - a) Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
  - b) Services financiers
  - c) Services juridiques/greffier
  - d) Service des loisirs et des parcs
  - e) Affaires publiques, communications et technologies de l'information
  - f) Sécurité publique
  - g) Travaux publics
  - h) Achats
  - i) Développement urbain
  - j) Prévention des incendies
  - k) Service de police – Janvier et février 2013
5. SERVICES FINANCIERS
  - a) Résolution visant à approuver les sorties de fonds pour la période du 1<sup>er</sup> au 28 février 2013.
6. RESSOURCES HUMAINES
  - a) Nomination d'un commis de bibliothèque
  - b) Nomination d'un commis – bibliothèque Express
  - c) Nomination d'un commis de bibliothèque
  - d) Nomination d'un directeur des services publics et du développement – bibliothèque
  - e) Embauche d'un superviseur – Centre communautaire et aquatique
  - f) Embauche d'un trésorier
  - g) Embauche d'employés auxiliaires – cols blancs
7. SERVICES JURIDIQUES/GREFFIER
  - a) Nomination intérimaire de la conseillère municipale Ruth Kovac en tant que maire du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2013, inclusivement.
  - b) Présentation de la résolution CA13 170056 de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de Grâce.
  - c) Participation de la Ville de Côte Saint-Luc au défi Une heure pour la Terre 2013.
  - d) Mainlevée de l'hypothèque légale – 5873, avenue Armstrong.
  - e) Compensation pour la collecte sélective des déchets – demande de l'UMQ sur l'adoption d'une résolution provisoire contre la réduction de la compensation versée aux municipalités pour la récupération et la valorisation des matières résiduelles.
8. AFFAIRES PUBLIQUES, COMMUNICATIONS ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
  - a) Renouvellement de l'entente annuelle de maintenance de système et d'hébergement hors site conclue avec la société Innovative Interfaces pour le produit Millennium.
  - b) Ratification d'un contrat de services pour l'impression de la brochure sur le Programme des activités et des services du Service des loisirs et des parcs.

**9. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

- a) Règlement administratif 2398 sur le stationnement et la sécurité publique
  - Avis de motion
  - Résolution de renoncer à la lecture du règlement administratif
- b) Règlement administratif 2403 pour rendre obligatoire le port d'un casque protecteur
  - Avis de motion
  - Résolution de renoncer à la lecture du règlement administratif
- c) Résolution d'autoriser la présentation d'une demande à l'Autorité héraldique du Canada pour faire reconnaître les armoiries de la Ville de Côte Saint-Luc.

**10. TRAVAUX PUBLICS**

- a) Approbation de la location d'un boteur pour la décharge à neige de la Ville de Côte Saint-Luc (année d'option) C-36-11.

**11. ACHATS**

- a) Attribution d'un contrat – Entretien des ascenseurs – Centre communautaire et aquatique

**12. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE**

- a) Attribution d'un contrat – Services professionnels – Resurfaçage de rues – C-04-13
- b) Attribution d'un contrat – Traçage de lignes – C-01-13

**13. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN****13.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale**

- a) 5612, avenue Wolseley
- b) 5716, rue Park Place
- c) 6821, chemin Louis-Pasteur

**13.2 Exemptions mineures**

- a) 594, avenue Westluke
- b) 5766-5768, avenue Mapleridge
- c) 6821, chemin Louis-Pasteur
- d) 7460, chemin Kingsley
- e) 7461, chemin Kingsley

**13.3** a) Règlement visant à modifier le règlement administratif 2217 sur le zonage de la Ville de Côte Saint-Luc afin de changer les limites actuelles de la zone RU-20 et d'annuler la zone CE-1.

- Avis de motion
- Adoption

b) Règlement visant à modifier le règlement administratif 2217 sur le zonage de la Ville de Côte Saint-Luc afin de contraindre les propriétaires de terrains vacants à y tondre le gazon, de réduire la zone PM-30 ainsi que de créer la zone CD-12 à l'intérieur des anciennes limites de la zone PM-30.

- Avis de motion
- Adoption

**14.** Position sur les questions à présenter lors de la prochaine réunion du Conseil d'agglomération de Montréal.

**15. AFFAIRES DIVERSES****16. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS****17. CLÔTURE DE LA RÉUNION**